



- Légende**
- Cours d'eau
  - Emprise inondable
  - Bât (Cadastré DGFIP 2019)
  - Cadastre DGFIP 2019
  - Voies ferrées
  - Etablissements pour la gestion de crise
  - Etablissements sensibles
  - Accueil personnes handicapées
  - Camping
  - Enseignement primaire
  - Enseignement secondaire
  - Loisirs
  - Maison de retraite
  - Service-administration
  - Accueil personnes âgées
  - Crèche
  - Patrimoine culturel
  - Réseaux et équipements sensibles
  - Réseau électrique
  - Réseau assainissement
  - Points d'eau
  - Occupation du sol
  - Centre Urbain (CU)
  - Autre Zone Urbanisée (AZU)
  - Zone Peu ou Pas Urbanisée (ZPPU)

NB : Liste des risques particuliers non exhaustive - A mettre à jour par le service



Source Fond de plan : Cadastre DGFIP 2019

**COMMUNE D'ANTIBES**  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**  
**NATURELS D'INONDATIONS**

27 JANV. 2022  
 La Préfète des Alpes-Maritimes  
 CABAZIT  
**CARTE DES ENJEUX**  
 DIAPOUSE 15/300

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 et prorogé le 23 septembre 2020  
 MISE A DISPOSITION DU PUBLIC : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021